

thètes laudatives, dont les survivants ne furent jamais avares envers les défunts, et les formules consacrées par l'usage, que l'on retrouve presque partout dans les inscriptions funéraires, tout le reste est digne d'attention, à divers égards, pour les particularités qu'on y remarque.

VITALINVS FELIX, à qui elle était consacrée, portait un prénom significatif, qui a dû être commun, et qu'on rencontre fréquemment, en effet, sur les marbres antiques; il n'en est pas de même de son nom de famille : peu de monuments nous le font lire. Dans ce petit nombre, je dois surtout rappeler un cippe de notre Musée, dont l'inscription fort incorrecte exprime d'une manière simple et touchante la douleur d'un père et d'une mère, pleurant trois enfants en bas-âge, moissonnés par la mort dans le court espace d'un mois (1). Je la transcris ici d'autant plus volontiers qu'on ne la trouvait mentionnée dans aucun de nos auteurs lyonnais avant que M. Artaud fit placer ce monument au palais des Arts (2) : il avait été découvert à Sainte-Colombe, près de Vienne, sur la rive droite du Rhône.

EGO PATER VITALINVS ET MATER  
MARTINA SCRIBSIMVS NON GRAN-  
DEM GLORIAM SED DOLVVM FILIO  
RVM TRES FILIOS IN DIEBVS XXVII  
HIC POSVIMVS SAPAVDVM FILIVM  
QVI VIXIT ANNOS VII ET DIES XXVI  
RVSTICAM FILIAM QVI VIXIT ANNOS  
IIII ET DIES XX ET RVSTICVLA FILIA QVI  
VIXIT ANNOS III ET DIES XXXIIII

Le père infortuné ne peut être le même qui est nommé VITALINVS FELICISSIMVS dans l'inscription précédente, surnom qui aurait été pour lui d'un augure bien trompeur : l'intervalle entre les époques de ces deux monuments, assez indiqué par leur style, est trop considérable pour qu'on soit autorisé à admettre une telle supposition. Mais, du moins, le nom de VITALINVS est trop peu commun, ainsi que je l'ai observé, et les localités d'où proviennent les monu-

(1) Sous le n° XX.

(2) *Notice des inscriptions du Musée*, édit. de 1816, p. 55.